Nations Unies S/PV.9384

Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

Provisoire

9384e séance
Jeudi 25 juillet 2023, à 10 heures
New York

Président :	M. Kariuki	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
Membres :	Albanie	M. Spasse
	Brésil	M. Moretti
	Chine	M. Geng Shuang
	Émirats arabes unis	M. Abushahab
	Équateur	M. Pérez Loose
	États-Unis d'Amérique	M. Wood
	Fédération de Russie	Mme Evstigneeva
	France	Mme Broadhurst Estival
	Gabon	Mme Ngyema Ndong
	Ghana	M. Agyeman
	Japon	Mme Shino
	Malte	Mme Gatt
	Mozambique	M. Afonso
	Suisse	Mme Baeriswyl

Ordre du jour

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (S/2023/490)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

23-21824 (F)

Document adapté

Merci de recycler

La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (S/2023/490)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Leonardo Santos Simão, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel ; et S. E. M. Omar Alieu Touray, Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/490, qui contient le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.

Je donne maintenant la parole à M. Simão.

M. Simão (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter aujourd'hui, pour la première fois depuis ma prise de fonctions, le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel et sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) (S/2023/490). Je voudrais également féliciter de son leadership la présidence britannique du Conseil de sécurité pour ce mois.

Qu'il me soit permis, pour commencer, de saluer la tenue d'élections dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel, à savoir le Bénin, la Gambie, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Nigéria et la Sierra Leone. Ces élections marquent des avancées importantes sur la voie de la consolidation de la démocratie, en offrant aux citoyens la possibilité de choisir les personnes qui les dirigeront et les représenteront aux niveaux national et infranational. Au Nigéria, les électeurs, en particulier les jeunes, ont insufflé une nouvelle dynamique à la compétition électorale. En Guinée-Bissau, l'opposition a obtenu la majorité absolue à l'issue d'élections législatives pacifiques, dont les résultats ont été acceptés par tous.

Cela étant, les scrutins, souvent très disputés, ont également mis en lumière de véritables défis. Dans un certain nombre de pays, des préoccupations ont été exprimées quant au rétrécissement de l'espace civique et politique et au manque de transparence dans le recensement et la transmission des suffrages, ce qui a entamé la confiance des citoyens dans les processus électoraux. Ces problèmes doivent être résolus suffisamment en amont des futures élections. Dans ce contexte, je me félicite du dialogue national lancé par le Président du Sénégal, Macky Sall. Il convient de noter que les recommandations issues du dialogue sont actuellement activement mises en œuvre, alors que le Sénégal s'apprête à tenir une élection présidentielle en février prochain.

Pour sa part, l'UNOWAS a apporté son soutien aux différents processus électoraux, non seulement par ses bons offices de haut niveau, mais aussi en appuyant, entre autres, les dialogues préélectoraux entre partis et les initiatives de renforcement de la confiance entre les parties prenantes au Bénin et au Nigéria.

Je voudrais également souligner la manière dont l'UNOWAS consolide ses partenariats avec les partenaires régionaux afin de renforcer l'état de droit, dans un contexte où l'impartialité du système judiciaire suscite des inquiétudes dans certaines parties de la région. Ainsi, en collaboration avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'UNOWAS s'associe à l'Association du barreau de l'Afrique de l'Ouest pour renforcer les systèmes judiciaires, et il organisera une conférence régionale, en août, à Accra.

Malgré les avancées encourageantes sur la voie de la consolidation de la démocratie, la sous-représentation persistante des femmes de la région dans les processus politiques et décisionnels prive non seulement la moitié de la population de droits fondamentaux, mais constitue également un obstacle majeur au développement. Par conséquent, même si certains progrès notables ont été enregistrés au cours de la période considérée, je demande aux parties prenantes, en particulier les pouvoirs publics et les partis politiques, de promouvoir la législation et de faire en sorte que les instruments existants relatifs à l'autonomisation des femmes et à l'égalité des genres soient appliqués de manière efficiente.

En outre, étant donné que plus de 60 % de la population a moins de 25 ans, les jeunes constituent un groupe important dont la voix n'est pas encore pleinement entendue dans les efforts de consolidation de la paix. L'UNOWAS continue de plaider en faveur d'une plus grande inclusion des jeunes dans les processus électoraux et décisionnels.

À cet égard, j'ai eu le plaisir d'échanger avec des étudiants et de jeunes diplômés à l'occasion du forum régional de la jeunesse organisé par l'UNOWAS à Cabo Verde, qui a débouché sur l'appel à l'action de Mindelo.

(*l'orateur poursuit en français*)

Dans le cadre de mes visites de préparation dans la région depuis ma prise de fonctions, j'ai été reçu par les autorités du Sénégal, de la Guinée-Bissau, du Nigéria – par la Commission de la CEDEAO –, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, de la Sierra Leone, du Niger, de Cabo Verde et de la Guinée. Ces visites m'ont permis d'échanger avec les autorités sur les transitions en cours et de comprendre l'ampleur de la crise que le Sahel traverse.

Au Burkina Faso, j'ai retenu la détermination des autorités de transition de rétablir la sécurité sur toute l'étendue du territoire, et j'ai noté leur volonté de faire face aux défis multiples de leur pays et de la sous-région. J'ai également pris bonne note des processus en cours en Guinée et au Mali en vue du retour à l'ordre constitutionnel dans les temps impartis, et je considère que nos efforts doivent converger vers cet objectif majeur.

Au Mali, nous faisons face à des défis majeurs d'une transition difficile, étant donné le départ prochain de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). J'ai l'intention d'effectuer une visite, dans les plus brefs délais, à Bamako afin d'échanger avec les autorités, les partenaires et les collègues de l'ONU.

La crise au Sahel est la somme de circonstances complexes, et sa résolution nécessite un appui concret, réaliste et à long terme, de la région et au-delà, afin d'atteindre une paix durable. Les populations de la région nous rappellent sans cesse à notre obligation collective d'appuyer les efforts de leurs pays dans la résolution de ces crises pour en finir avec le fléau du terrorisme qui rythme leur quotidien depuis trop longtemps.

À cet égard, je voudrais également témoigner de l'engagement des États de la région, réitéré à la soixante-troisième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, à laquelle j'ai participé. À cet égard, je salue la participation du Président de la Commission de la CEDEAO, M. Omar Alieu Touray, à la présente séance du Conseil de sécurité. Les décisions de la session démontrent, s'il en était encore besoin, la préoccupation des chefs d'État et leur détermination sans équivoque à faire face aux crises et à rétablir le contact entre les médiateurs de la CEDEAO et les autorités des pays en transition.

La décision d'organiser un sommet extraordinaire de la CEDEAO à la fin du mois d'août, précédé d'une réunion des Ministres de la défense et des finances, permettra à la région de se pencher davantage sur les dossiers brûlants de l'insécurité, y compris dans les pays en transition.

(*l'orateur reprend en anglais*)

Les conditions de sécurité dans le Sahel central se sont encore détériorées, de nombreuses attaques étant commises contre les civils et les forces de défense et de sécurité, en particulier dans la région du Liptako-Gourma. Encouragé par la récente décision de la CEDEAO de mettre pleinement en œuvre le plan d'action 2020-2024 pour l'éradication du terrorisme dans la région, en utilisant les contributions obligatoires de ses membres, je demande instamment aux partenaires d'apporter un appui solide et décisif à cette initiative louable. Nous devons, en tirant parti de nos avantages comparatifs, unir nos forces à celles de l'Union africaine, de la CEDEAO et des États Membres touchés afin de prendre des mesures énergiques pour mettre fin à l'insécurité au Sahel.

(*l'orateur poursuit en français*)

Je voudrais insister sur l'impact humanitaire de la crise à laquelle notre région fait face. Le taux d'insécurité alimentaire est alarmant, notamment dans les zones où l'instabilité a provoqué l'interruption de la production agricole. Les 6,3 millions de personnes déplacées à travers le Sahel constituent une autre conséquence humanitaire gravement préoccupante. Un nombre croissant de ces populations contraintes au mouvement trouve refuge dans les pays côtiers, y compris la Côte d'Ivoire et le Ghana. Je lance un appel à toutes les parties prenantes pour la mise en commun de nos efforts en vue de préserver la dignité des personnes réfugiées et la sécurité des pays d'accueil ou de transit.

De plus, l'insécurité impacte directement les futures générations. Sous nos yeux, plus de 11 000 écoles sont fermées à travers le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Nigéria, privant les enfants d'éducation et de perspectives, et hypothéquant ainsi leurs droits fondamentaux et l'avenir de leur pays.

(*l'orateur reprend en anglais*)

Pour terminer, je voudrais faire part aux membres du Conseil des progrès réalisés par la Commission mixte Cameroun-Nigéria, un autre exemple d'initiative de consolidation de la paix qui n'est pas sous le feu des projecteurs. Il convient de noter que l'établissement de la

carte définitive et la construction de bornes de démarcation de la frontière entre les deux pays progressent à un rythme soutenu, seuls trois points de désaccord subsistant à ce jour. Pour faciliter ces processus délicats, un soutien financier sera nécessaire afin de favoriser un renforcement de la confiance entre les communautés concernées.

Je tiens à remercier le Conseil de son appui constant à l'UNOWAS. Soyez assuré, Monsieur le Président, que, conformément à notre mandat, nous continuerons à collaborer avec nos partenaires régionaux et internationaux pour consolider la paix, la sécurité et la démocratie dont l'Afrique de l'Ouest et le Sahel ont tant besoin.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Simão de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Touray.

M. Touray (*parle en anglais*) : La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) se félicite de l'occasion qui lui est donnée de présenter un exposé au Conseil de sécurité sur la situation politique et les conditions de sécurité en Afrique de l'Ouest. Nous remercions la présidence britannique du Conseil de son invitation. C'est pour moi un plaisir tout particulier que de pouvoir prendre la parole juste après le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, M. Simão, avec qui je continue à collaborer très étroitement dans la région.

Rappelons quelques caractéristiques de la sous-région. Les 400 millions d'habitants qui la composent sont en grande partie des jeunes gens ambitieux et dynamiques. La jeunesse de la population, ainsi que les terres fertiles et les ressources naturelles de la région sont une grande promesse pour les populations d'Afrique de l'Ouest. Mais cette promesse est tributaire de la gouvernance et de la sécurité. Par gouvernance, j'entends non seulement l'accession au pouvoir dans le cadre de processus démocratiques inclusifs, mais aussi l'obligation de rendre des comptes dans la gestion des affaires publiques.

Les résultats obtenus par la région à cet égard doivent être salués. Sur les 15 pays de la région, 12 ont des gouvernements démocratiquement élus. Douze d'entre eux ont inscrit la limitation des mandats dans leur Constitution, et nous sommes convaincus que ce nombre augmentera prochainement. Parmi les principaux scrutins qui ont eu lieu dans la région rien que cette année, citons les élections présidentielles, législatives et d'État au Nigéria, en Sierra Leone et en Guinée-Bissau. Les bons résultats obtenus par les oppositions dans les différents pays semblent indiquer que la démocratie est vivante dans la région.

Mais la région s'inquiète de la résurgence de l'armée dans l'espace politique. Le fait que trois des 15 pays de la région sont gouvernés par l'armée est le signe que les acquis démocratiques de la région sont remis en cause. Pour la CEDEAO, cette situation est inadmissible, et tous les pays doivent revenir à l'ordre constitutionnel dans les délais prévus. L'appui du Conseil de sécurité à la transition vers l'ordre constitutionnel dans ces trois pays n'est pas seulement indispensable, il est dans notre intérêt collectif.

La remise en cause des acquis démocratiques va de pair avec l'insécurité à laquelle l'Afrique de l'Ouest et le Sahel sont confrontés depuis un certain temps déjà. Nous pourrions passer toute la journée à parler des facteurs d'insécurité dans la région, mais qu'il me soit permis de mentionner tout particulièrement le terrorisme, la rébellion armée, la criminalité organisée, les changements anticonstitutionnels de gouvernement, les activités maritimes illicites, les crises environnementales et les informations fallacieuses comme étant les principaux moteurs de l'insécurité dans la sous-région.

S'agissant des victimes de l'insécurité, des personnes tuées, mutilées ou déplacées et de celles qui ont perdu leurs moyens de subsistance, les chiffres sont contradictoires. Mais tous révèlent néanmoins la douleur et la souffrance que l'insécurité continue d'infliger à la population. Par exemple, entre le 1er janvier et le 30 juin de cette année, 1 814 attaques terroristes ont été enregistrées dans les pays de la CEDEAO. Ces attaques ont fait 4 593 morts, dont 2 725 au Burkina Faso ; 844 au Mali ; 211 au Niger ; 77 au Nigéria ; et 70 au Bénin. Les attentats terroristes perpétrés en République du Bénin et en République togolaise montrent clairement que le terrorisme s'étend aux États côtiers, une situation qui fait peser une menace supplémentaire sur la région. L'insécurité continue d'avoir des conséquences humanitaires désastreuses, un nombre important de réfugiés et de populations déplacées se trouvant au Nigéria, au Mali, au Niger et au Burkina Faso. À la fin du mois d'avril, un demi-million de réfugiés avaient été recensés dans la région, dont un nombre important au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigéria. Le nombre total de personnes déplacées s'élève à 6 182 117, dont 2 millions au Burkina Faso, 3,3 millions au Nigéria et près d'un demi-million au Mali.

S'agissant de la situation en matière de sécurité alimentaire dans la région, tout semble indiquer que l'insécurité pèse non seulement sur notre présent, mais qu'elle menace aussi notre avenir. Nos évaluations ont montré que près de 30 millions de personnes ont besoin d'une aide alimentaire. Si nous ne prenons pas de mesures adéquates, ce nombre passera de 30 millions à 42 millions d'ici à la fin du mois prochain. Il ne s'agit là que d'un aperçu des terribles répercussions de l'insécurité en Afrique de l'Ouest.

Les mesures prises pour lutter contre l'insécurité dans la région ont été diverses. Elles comprennent des arrangements bilatéraux, plurilatéraux et multilatéraux, tels que l'opération Barkhane le groupement de forces Takuba, le Groupe de cinq pays du Sahel, l'Initiative d'Accra et la Force multinationale mixte, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et le plan d'action mis en place par la CEDEAO pour l'éradication du terrorisme. Ces initiatives et opérations importantes ont eu un effet sur le terrain.

Cependant, si nous reconnaissons le rôle de ces initiatives, nous ne pouvons ignorer certains des défis qu'elles présentent. Leur multiplicité pose des problèmes de coordination, d'appropriation et d'inclusion. La proposition de la CEDEAO est d'intégrer les différentes initiatives dans le plan d'action régional et de les utiliser comme outils opérationnels spécialisés relevant du mécanisme régional. Cela facilitera la coordination, encouragera l'appropriation et renforcera l'inclusion.

Les chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO ont pris trois décisions destinées à faciliter la transition vers cet arrangement inclusif. La première décision est de réviser le mandat de la Force en attente de la région afin de lui permettre de relever les défis liés à l'insécurité par le biais de diverses formes d'intervention, notamment d'opérations cinétiques. La deuxième décision porte sur le financement du mécanisme régional, et la troisième sur l'examen du plan d'action en vigueur afin de le mettre à jour et de le rendre conforme aux nouvelles décisions prises.

Les consultations qui ont eu lieu entre les chefs d'état-major des États membres ont pour but de renforcer le mandat de la Force en attente de la CEDEAO de manière à ce qu'elle puisse soutenir la lutte que mènent les États membres contre le terrorisme et les menaces contre l'ordre constitutionnel. Deux options ont été proposées par les chefs militaires, à savoir la mise en place d'une brigade composée de 5 000 soldats pour un coût annuel de 2,3 milliards de dollars, ou le déploiement de contingents à la demande pour un coût annuel de 360 millions de dollars. Ces recommandations ont été formulées avant la décision du Conseil de mettre fin au mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (résolution 2690 (2023)).

Toutefois, les dirigeants régionaux ont réfléchi aux conséquences négatives possibles de ce retrait sur la région et ont décidé de demander la tenue d'une session extraordinaire sur la paix et la sécurité d'ici à la fin du mois d'août. En préparation de ce sommet extraordinaire, une troïka des Chefs d'État du Nigéria, du Bénin et de la Guinée-Bissau, plus le Niger, s'est réunie le 18 juillet pour analyser la situation politique et les conditions de sécurité dans la région. Leurs conclusions constituent le principal message que je souhaite porter à l'attention du Conseil.

En ce qui concerne la situation politique dans la région, les dirigeants de la région ont décidé de reprendre les contacts au plus haut niveau avec les trois États membres en transition. À cette fin, S. E. M. Patrice Talon, Président de la République du Bénin, effectuera une visite de consultation dans les trois pays au nom de la troïka. Les dirigeants ont souligné leur ferme intention de voir ces États membres revenir rapidement à l'ordre constitutionnel, conformément aux protocoles pertinents de la CEDEAO et aux chartes de transition de chacun des trois pays. Ils ont réaffirmé la détermination de la CEDEAO à soutenir la tenue d'élections démocratiques crédibles et inclusives dans chacun des trois pays. Ils ont également réaffirmé leur appui au processus de paix d'Alger qui a pour but de faciliter un règlement pacifique entre le Gouvernement malien et les groupes armés. Les dirigeants appellent la communauté internationale, en particulier les membres du Conseil de sécurité, à appuyer le processus de paix d'Alger au Mali, ainsi que la position de la CEDEAO sur les transitions dans la région.

Pour ce qui est des conditions de sécurité, les dirigeants ont souligné la détermination de la région à apporter une réponse solide aux menaces qui y pèsent contre la paix. Cette réponse régionale comprendra la mise en œuvre rapide du plan d'action révisé de la CEDEAO pour l'éradication du terrorisme dans la région. Elle comprendra également une collaboration avec d'autres initiatives en matière de sécurité et la fourniture d'un appui direct aux États membres, y compris les pays en transition, dans leur lutte contre le terrorisme. Les dirigeants ont réaffirmé leur ferme volonté de financer les mécanismes de sécurité régionaux en utilisant les propres ressources de la région.

Cette détermination à l'échelle régionale n'enlève rien à la responsabilité qui incombe au Conseil de sécurité en matière de maintien de la paix dans le monde. À cet égard, les dirigeants de la région réaffirment leur appui à la demande formulée par l'Union africaine en faveur d'un financement prévisible des missions dirigées par l'Afrique au moyen des contributions statutaires. Cette position a été soutenue et défendue à juste titre par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à plusieurs reprises, et plus récemment dans son rapport du 1er mai dernier sur l'application des résolutions 2320 (2016) et 2378 (2017) du Conseil de sécurité et les considérations liées au financement des opérations de soutien à la paix de l'Union africaine autorisées par le Conseil de sécurité (S/2023/303).

Qu'il me soit permis de conclure cette déclaration en citant le rapport du Secrétaire général :

> « [t]outefois, l'époque où les demandes liées aux opérations de soutien à la paix pouvaient être considérées comme des circonstances exceptionnelles est révolue. Pour affronter efficacement les défis d'aujourd'hui, il convient d'envisager plus systématiquement d'appuyer ces opérations. [...] J'exhorte le Conseil de sécurité à manifester clairement son appui en faveur de l'accès des opérations de paix de l'Union africaine aux contributions au budget de l'ONU. Il ferait ainsi la preuve concrète de sa disposition à innover et à combler une grave lacune dans le dispositif de paix et de sécurité internationales et réaffirmerait fermement sa volonté d'endiguer le fléau des conflits armés sur le continent africain. » (*S/2023/303, par. 38 et 43*)

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Touray de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Mozambique et le Ghana.

Nous accueillons avec satisfaction le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) (S/2023/490) et saisissons cette occasion pour féliciter chaleureusement M. Leonardo Santos Simão de sa nomination au poste de Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et Chef de l'UNOWAS. Nous sommes satisfaits de la collaboration active du Représentant spécial avec les pays de la région depuis sa récente prise de fonctions et l'encourageons à poursuivre ses efforts en faveur de la mise en œuvre du mandat de l'UNOWAS. Nous le remercions de son premier exposé au Conseil.

Nous remercions également M. Omar Alieu Touray, Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de ses observations importantes, et prenons bonne note de son point de vue sur l'évolution de la situation dans la région et sur la détermination de la région à relever les défis en matière de sécurité, ainsi que de son appel à la solidarité avec les membres de la Communauté.

Depuis la dernière séance d'information au Conseil (voir/S/PV.9238) et le renouvellement du mandat de l'UNOWAS, nous avons été les témoins d'une consolidation de la démocratie au Nigéria, en Sierra Leone, au Bénin, en Guinée-Bissau, en Mauritanie et en Gambie. Nous soulignons la nécessité de maintenir un appui international et régional aux élections qui se tiendront prochainement dans la région, et plaidons en faveur de l'action menée actuellement en vue de rétablir l'ordre constitutionnel dans les trois pays en transition, notamment au Mali, où le référendum qui s'est tenu en juin devrait ouvrir la voie à de nouveaux efforts fondés sur un processus inclusif. Nous exhortons les autorités maliennes et les groupes signataires à continuer d'œuvrer à la réalisation des objectifs énoncés dans l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, et appuyons résolument la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale du Mali.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité restent toutefois préoccupés par les conditions de sécurité dans la région, en particulier dans les pays du Sahel, où la perte de territoires au profit de terroristes et de groupes armés entraîne de nouvelles vagues de déplacements avec leurs conséquences humanitaires. Nous prenons acte du caractère intriqué des crises en cours et de la nécessité d'adopter une approche globale pour les résoudre. Au vu de ce qui précède, nous voudrions faire quelques observations fondamentales.

Premièrement, sur le plan politique, nous encourageons les pays de la région à remplir leurs obligations au titre des accords régionaux tels que le Protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance de la CEDEAO. Le fait est que les pratiques démocratiques, inclusives et participatives sont essentielles au maintien de la stabilité de tout pays, et face aux répercussions néfastes de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et des différents conflits géopolitiques, les fragilités des pays de la région doivent être abordées selon une approche participative de la gouvernance, en impliquant les jeunes, les femmes et les groupes minoritaires. Nous saluons l'attachement du Représentant spécial et de son équipe, en étroite collaboration avec les acteurs régionaux, à mettre en œuvre les principes fondamentaux de la CEDEAO, tels que réaffirmés dans le communiqué de la soixante-troisième réunion extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la CEDEAO, qui s'est tenue le 9 juillet.

Deuxièmement, en ce qui concerne la situation en matière de sécurité, l'incidence croissante du terrorisme et de l'extrémisme violent, ainsi que l'évolution de leurs modes opératoires, constituent une préoccupation majeure. Nous condamnons fermement les attaques menées par des groupes terroristes contre des civils et des agents de sécurité dans la région et rendons hommage

à tous ceux qui ont perdu la vie. Alors que la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) poursuit son retrait du pays, nous appelons à une action coordonnée avec les pays voisins afin de réduire au minimum les conséquences négatives sur la sécurité au Mali et dans la région. Nous attendons avec intérêt le rapport du Secrétaire général au Conseil en août, qui clarifiera le rôle que l'UNOWAS et d'autres organismes des Nations Unies pourront jouer après le retrait de la MINUSMA.

Il est plus important que jamais d'assurer un soutien logistique, opérationnel et financier aux mécanismes régionaux, tels que la Force multinationale mixte, la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel et l'Initiative d'Accra. Nous saluons la décision d'activer la Force en attente de la CEDEAO et d'apporter l'appui nécessaire à son déploiement et à la mise en œuvre du plan d'action de la CEDEAO visant à éliminer le terrorisme. Nous prenons acte de la volonté de renforcer les synergies entre les initiatives régionales, sous la conduite de la troïka présidentielle+1, et nous attendons avec intérêt les résultats du sommet extraordinaire de la CEDEAO, qui doit se tenir en août afin de discuter des mesures concrètes à prendre pour faire face aux difficultés en matière de sécurité dans la région, y compris dans les situations de transition.

Toujours sur le plan de la sécurité, nous plaidons en faveur du suivi constant de la situation en Libye et soulignons qu'il importe d'adopter une approche coordonnée afin de prévenir la menace que le retour des combattants terroristes étrangers fait peser sur la stabilité de la région, notamment en raison de la prolifération des armes légères et de petit calibre. Nous gardons l'espoir que l'issue des vastes consultations menées par le Groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel, dirigé par l'ancien Président Issoufou, en vue d'élaborer un rapport d'évaluation sur le Sahel, contribuera aux initiatives régionales visant à relever les défis en matière de sécurité. Nous encourageons la communauté internationale à appuyer les efforts régionaux en cours.

Troisièmement, s'agissant de la situation humanitaire, qui résulte de l'escalade des conflits et d'autres facteurs tels que la détérioration des conditions socioéconomiques et les effets néfastes des changements climatiques, les trois membres africains du Conseil de sécurité souhaitent attirer l'attention de la communauté internationale sur les plus de 6 millions de personnes qui ont été déplacées et sur les quelque 10 000 écoles qui ont été fermées. Nous devons aller au-delà de l'approche habituelle pour traiter cette question. Nous demandons aux partenaires donateurs de donner la priorité à la mise en œuvre des plans d'intervention humanitaire en faveur des pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel en aidant à atteindre l'objectif de 3,5 milliards de dollars nécessaires pour répondre aux besoins humanitaires croissants.

Enfin, nous préconisons une approche globale en vue de relever les défis auxquels l'Afrique de l'Ouest et le Sahel sont confrontés, notamment en appuyant des mesures visant à s'attaquer aux causes profondes des crises. Cela passe par un appui aux efforts déployés pour combler les déficits en matière de gouvernance et de développement, mais aussi par un engagement à forger un consensus national au sein des pays de la région pour garantir que les femmes et les jeunes jouent un rôle à part entière et effectif dans tous les processus de prise de décision et de gouvernance. À cet égard, nous nous félicitons de l'adhésion à l'intégration des préoccupations des femmes et des jeunes en matière de sécurité humaine dans le plan stratégique d'alerte précoce et de réponse rapide de la CEDEAO pour la période 2022-2026, récemment adopté, et encourageons la poursuite du soutien à la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

S'agissant des changements climatiques, le Gabon, le Mozambique et le Ghana estiment qu'ils constituent un facteur d'aggravation des crises qui sévissent dans la région, en entraînant notamment des déplacements de population et une concurrence effrénée pour des ressources naturelles qui sont de plus en plus rares. À cet égard, nous nous félicitons du soutien apporté à la mise en œuvre d'initiatives régionales telles que l'Appel à l'action de Dakar sur les changements climatiques, la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Nous nous félicitons également de la note d'orientation établie par la Commission de consolidation de la paix pour la séance d'aujourd'hui et soulignons la nécessité d'appuyer davantage ses travaux afin de permettre à la région d'exploiter les retombées positives du rôle joué par la Commission, notamment dans les interventions de paix et de développement liées au climat, ainsi que dans la promotion des mécanismes locaux de règlement des différends.

Pour terminer, nous réaffirmons notre respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de tous les pays de la région. Les trois membres africains du Conseil tiennent à souligner que la démonstration d'une forte volonté politique aux niveaux national, régional et international, notamment par le Conseil de sécurité, demeure cruciale pour relever les défis protéiformes auxquels la région est confrontée. Nous appelons tous les membres du Conseil à s'engager à adopter dès que possible le projet de déclaration de la Présidente sur l'UNOWAS en appui au mandat du nouveau Représentant spécial.

M^me^ Baeriswyl (Suisse) : Je tiens à souhaiter la bienvenue au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Leonardo Santos Simão. Je lui souhaite beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions et je me réjouis de poursuivre une coopération fructueuse avec lui. Je remercie également le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour son intervention, et la Commission de consolidation de la paix pour son avis écrit.

Nous nous félicitons de certains développements positifs depuis notre dernière séance (voir S/PV.9238), par exemple concernant les élections et les efforts en matière de justice transitionnelle et de reddition de comptes. Les exposés d'aujourd'hui démontrent toutefois que la situation sécuritaire dans la région reste très fragile et que les besoins humanitaires augmentent. Je voudrais donc souligner trois points.

D'abord, s'agissant des élections, nous sommes heureux de constater que les scrutins se sont, jusqu'à présent, déroulés en large mesure de manière pacifique. Nous saluons l'engagement continu du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) visant à promouvoir la gouvernance démocratique et les processus électoraux pacifiques. C'est un travail de longue haleine basé sur la confiance et sur un dialogue régulier, et il témoigne de la bonne réputation dont jouit l'UNOWAS. Même si quelques progrès notables sont à relever au niveau étatique, notamment au Bénin et en Mauritanie, les femmes, comme l'a mentionné le Représentant spécial, restent largement sous-représentées dans toute la région, dans les processus politiques et la prise de décision. Nous appelons à une analyse plus approfondie et contextuelle des raisons sous-jacentes à cet égard afin d'assurer la participation pleine et significative des femmes dans tout le cycle du processus électoral.

Ensuite, sur le plan sécuritaire, l'investissement dans la prévention de la violence et la construction de la paix requiert un engagement sur les diverses causes sécuritaires, politiques, économiques, culturelles et sociales. Cela a été rappelé en février lors de la conférence « Grand Rendez-vous pour la prévention de l'extrémisme violent », organisée par l'UNOWAS, la Suisse et le Sénégal à Dakar. Il est impératif que les États et les organisations régionales, en particulier l'Union africaine et la CEDEAO, fassent du Plan d'action du Secrétaire général pour la prévention de l'extrémisme violent une réalité. Cette conférence nous a démontré que le dialogue, y compris avec les extrémistes violents, est indispensable pour aboutir à une paix durable.

Enfin, nous faisons face à une grave crise humanitaire due à l'instabilité, aux conflits, aux déplacements forcés, à l'insécurité alimentaire et aux changements climatiques. Elle touche des millions de personnes dans la région. La situation des jeunes et des enfants en Afrique de l'Ouest et au Sahel demeure particulièrement préoccupante. Les attaques contre les écoles s'accompagnent souvent d'autres violations graves, comme les violences sexuelles et fondées sur le genre. En général, nous observons une détérioration en termes d'accès aux services de santé et d'éducation. Ces évolutions ne peuvent nous laisser indifférents.

La Suisse salue le travail de l'UNOWAS sur les changements climatiques, la paix et la sécurité dans le cadre de l'Appel à l'action de Dakar. Elle se félicite de l'analyse continue des risques liés à la sécurité climatique. Comme indiqué par M^me^ Aïssatou Diouf devant le Conseil au mois de mai,

> « [i]l n'est plus pertinent d'aborder la crise au Sahel par les questions sécuritaires uniquement. Il faut des réponses multisectorielles qui doivent forcément inclure une prise en compte des enjeux climatiques actuels et futurs » (S/PV.9322, p. 7).

Cela permet d'alléger la pression sur l'aide humanitaire à long terme et d'aider les communautés à se relever. Dans ce sens, afin de renforcer la résilience de plus de 700 000 personnes au Burkina Faso, la Suisse soutient un programme qui vise à apaiser les conflits entre agriculteurs et éleveurs, en adaptant les méthodes d'élevage et les moyens de subsistance aux défis climatiques.

Le rapport du Secrétaire général (S/2023/490) souligne à nouveau l'importance que revêt l'UNOWAS pour relever les multiples défis dans la région. La prolongation de son mandat en janvier dernier témoigne du soutien continu de la part du Conseil à cette mission. La Suisse se tient prête à favoriser le dialogue entre les parties prenantes pour évaluer la possibilité de confier certaines tâches effectuées par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali à l'UNOWAS, si cela s'avère approprié. En outre, en tant que corédacteur et conjointement avec le Ghana, nous continuerons nos efforts en vue de l'adoption d'une déclaration présidentielle dans les meilleurs délais, afin de souligner l'intérêt fort que le Conseil apporte à la région. Après deux ans, il est temps de réaffirmer notre appui commun au travail précieux et important de ce bureau régional dans tous les domaines de son mandat.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Simão et M. Touray de leurs exposés très instructifs.

Les États-Unis demeurent vivement préoccupés par le recul de la démocratie dans la région et appuient fermement le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique

de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et son rôle déterminant dans la prévention et l'atténuation des conflits, le règlement des crises liées aux élections et la promotion d'un processus de dialogue inclusif dans la région. Nous saluons les efforts que continue de déployer l'UNOWAS pour contribuer à promouvoir et à pérenniser les processus démocratiques et conseiller les gouvernements de transition en Afrique de l'Ouest et au Sahel, en particulier au Mali, au Burkina Faso, en Guinée et en Sierra Leone. Bien que nous soyons préoccupés par le manque de transparence du processus de décompte des votes lors des élections générales du 24 juin en Sierra Leone et par les irrégularités dans les résultats électoraux annoncés par la Commission électorale, nous félicitons le peuple sierra-léonais d'avoir participé aux élections, qui jouent un rôle essentiel dans toute démocratie. Nous réaffirmons notre soutien aux processus de transition engagés au Mali, au Burkina Faso et en Guinée et continuons d'appeler à un retour à la gouvernance démocratique. Nous appuyons le rôle moteur joué par l'ONU et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour amener les gouvernements de transition à respecter le calendrier qu'ils se sont fixé pour rétablir l'ordre constitutionnel et promouvoir la stabilité dans la région.

Après avoir abordé la question des transitions démocratiques, nous voudrions parler des besoins humanitaires et souligner combien il est urgent qu'un nouveau coordonnateur résident des Nations Unies pour le Burkina Faso entre en fonction. Nous partageons les préoccupations exprimées par l'ONU au sujet des mesures prises par le Gouvernement burkinabé de transition qui ont conduit au départ de la précédente Coordonnatrice résidente. Le Coordonnateur résident des Nations Unies est à la tête de l'action de l'ONU en faveur des efforts de développement et joue un rôle capital dans l'acheminement de l'aide humanitaire indispensable à la population burkinabé.

Compte tenu de la situation dans la région, l'application du principe de responsabilité revêt une importance toute particulière. Nous renouvelons notre appel au Gouvernement malien de transition pour qu'il mène une enquête indépendante, impartiale, efficace, complète et transparente afin que les responsables des meurtres de civils à Moura, au Mali, répondent de leurs actes, conformément à la recommandation formulée par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme dans son rapport de mai dernier.

Le mandat de l'UNOWAS est d'autant plus important que le Gouvernement malien de transition a décidé de mettre fin à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Il est essentiel que le Gouvernement malien de transition coopère pleinement avec l'ONU pour assurer le retrait de la MINUSMA en toute sécurité et de manière organisée. Il s'agit notamment de respecter pleinement l'accord sur le statut des forces jusqu'au départ du dernier élément de la MINUSMA, au-delà du 31 décembre. Une fois que le plan de transition de la MINUSMA sera définitivement arrêté, nous voudrions qu'une discussion sérieuse soit consacrée, dans l'instance appropriée, aux ressources supplémentaires dont l'UNOWAS pourrait avoir besoin pour assurer la continuité de son appui et l'intensification de ses activités.

Nous demeurons profondément préoccupés par la propagation de l'instabilité dans la région côtière de l'Afrique de l'Ouest, en raison tant des dynamiques politiques nationales que de la proximité de l'extrémisme violent dans le Sahel. Les menaces grandissantes ont coûté la vie à des milliers de personnes et contribué aux déplacements de population dans toute la région. Nous ne pouvons fermer les yeux sur le fait que le groupe Wagner commet des atteintes aux droits humains et met en péril la sûreté et la sécurité des civils, des soldats de la paix et du personnel des Nations Unies. Il entrave les activités des soldats de la paix des Nations Unies, et non seulement il ne parvient pas à éliminer la menace immédiate posée par l'extrémisme violent, mais il favorise son aggravation.

Enfin, les États-Unis appellent les membres du Conseil de sécurité à donner un nouvel élan à notre action collective et à collaborer avec les partenaires africains pour régler les problèmes qui dépassent les frontières. Nous saluons les efforts consentis par l'ONU, l'UNOWAS, l'Union africaine et la CEDEAO pour épauler la région, et nous espérons qu'une déclaration de la présidence du Conseil réaffirmera bientôt cet engagement.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à adresser nos sincères félicitations au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Simão, pour sa nomination et à exprimer notre profonde gratitude à la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général, M^me^ Biha, pour sa collaboration avec le Conseil de sécurité. Les Émirats arabes unis vouent un appui indéfectible aux travaux importants menés par le Représentant spécial du Secrétaire général et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). Je sais également gré au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Simão, et au Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), M. Touray, des exposés éclairants qu'ils nous ont présentés aujourd'hui. En outre, nous nous félicitons des conseils prodigués par

la Commission de consolidation de la paix, qui permettent au Conseil d'avoir une meilleure compréhension de la région. Les contributions régulières de la Commission sont indispensables à notre travail.

Les intervenants d'aujourd'hui ont expliqué en quoi les pays qui relèvent de la responsabilité de l'UNOWAS étaient confrontés au double défi de l'insécurité et des changements climatiques. Selon le rapport du Secrétaire général (S/2023/490), 6,3 millions de personnes sont toujours déplacées au Sahel et dans les pays côtiers, et plus de 37 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire. Pour relever ces défis, il faut repenser les hypothèses et les approches qui ont été précédemment adoptées, en se concentrant non seulement sur les défis actuels, mais aussi sur les efforts à plus long terme nécessaires pour contribuer à façonner et à construire un horizon plus stable, plus sûr et plus pacifique pour la région, en se concentrant non seulement sur la dimension nationale, mais aussi sur les enjeux à l'échelle de l'ensemble de la région.

Je voudrais aujourd'hui formuler quatre brèves observations à ce sujet.

Premièrement, le maintien de la sécurité dans la région exige une approche à plusieurs niveaux. Selon l'indice mondial du terrorisme, quatre pays d'Afrique de l'Ouest figurent parmi les 10 pays les plus touchés par le terrorisme. La protection des civils ne se limite pas seulement à faire face aux menaces, il s'agit aussi de créer de manière volontariste un environnement sûr dès la base. Dans cette optique, les solutions dites de sécurité « douce » et « dure », y compris le renforcement de la résilience des communautés au moyen de la prestation de services de base, font toutes partie d'une stratégie de sécurité globale pour la région. Au-delà des efforts nationaux, la coopération régionale en matière de sécurité a porté ses fruits dans la lutte contre les menaces transfrontières et la criminalité transnationale organisée. Nous avons constaté une diminution des attaques terroristes dans le bassin du lac Tchad, ainsi qu'une amélioration de la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, grâce à l'échange de bonnes pratiques entre pays. Nous nous félicitons de la coordination croissante entre la CEDEAO et l'Initiative d'Accra.

Deuxièmement, toutes les parties à un conflit doivent respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire. Les acteurs humanitaires éprouvent actuellement d'importantes difficultés pour avoir accès aux personnes dans le besoin. Nous exhortons tous les acteurs concernés à faciliter l'accès en toute sécurité des acteurs humanitaires aux civils qui ont besoin d'une aide essentielle à leur survie. Dans le contexte d'une grande insécurité, les femmes et les filles dans la région sont exposées à un risque accru de violence sexuelle et d'enlèvement par les groupes armés. Les acteurs humanitaires doivent être autorisés à fournir les services nécessaires aux personnes touchées par ces violations, et les auteurs de ces actes doivent être mis face à leurs responsabilités.

Troisièmement, le Conseil doit aborder l'insécurité dans la région sous l'angle du climat. La désertification qui s'accélère et les précipitations qui se tarissent appauvrissent les ressources déjà rares en nourriture et en eau. L'agriculture est entravée, de telle sorte que les citoyens se retrouvent sans nourriture ni emploi, ce qui les rend plus vulnérables au recrutement par des groupes armés. En Afrique de l'Ouest, ces dynamiques sont très visibles. Les changements climatiques ont également aggravé l'épidémie de violences et d'inégalités fondées sur le genre, car les femmes et les filles sont exposées à des situations plus précaires lorsque l'insécurité alimentaire persiste. Nous devons donc déployer des efforts concertés pour mieux comprendre et traiter les liens entre le climat, la paix et la sécurité.

Enfin quatrièmement, la stabilité régionale à long terme reposera sur des institutions résilientes. Un élément à part entière de la mise en place de ces institutions en Afrique de l'Ouest est la tenue d'élections libres et régulières. Les élections pacifiques organisées récemment en Guinée-Bissau, au Nigéria, en Sierra Leone et dans d'autres pays constituent une avancée dans la bonne direction, tout comme les initiatives de dialogue et les efforts en cours visant à garantir la participation des femmes aux prochaines élections dans la région. S'agissant des processus de transition en cours, il faut continuer d'aller de l'avant, comme convenu avec la CEDEAO, et nous nous félicitons que le Représentant spécial coordonne étroitement ses efforts avec ceux de la CEDEAO pour discuter avec les autorités des pays concernés du respect de leurs engagements dans les délais prévus. À cet égard, nous nous félicitons également de la création du groupe de travail présidentiel de la CEDEAO.

Alors que la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) entame son retrait, nous encourageons l'UNOWAS à maintenir la collaboration de l'ONU avec les autorités maliennes, tant au niveau régional que national, et à faire en sorte que la transition se déroule sans heurt. Nous attendons avec intérêt que le Secrétaire général nous présente le plan de transfert des responsabilités de la MINUSMA en août, en tenant compte de la contribution possible de l'UNOWAS et d'autres parties prenantes. Les

Émirats arabes unis estiment que la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali est essentielle, non seulement pour le Mali, mais également pour la région dans son ensemble. Nous encourageons donc les parties à continuer de contribuer à sa mise en œuvre.

Étant donné qu'il s'agit de la dernière déclaration des Émirats arabes unis à l'occasion d'une séance programmée sur l'UNOWAS durant leur mandat au Conseil de sécurité, je voudrais revenir une dernière fois sur l'héritage et l'importance du Bureau. La capacité de l'UNOWAS de promouvoir des processus politiques inclusifs ainsi que la coopération régionale s'est considérablement améliorée. À l'avenir, son rôle dans la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel contribuera à éliminer les causes profondes de la violence et à renforcer la résilience des communautés. Sur le long terme, les progrès accomplis par l'UNOWAS à ce jour ne pourront être préservés que si les efforts internationaux sont mis en phase avec les priorités nationales par l'intermédiaire, entre autres, de la CEDEAO et de l'Union africaine. On ne saurait trop insister sur la nécessité que le Conseil s'unisse et s'exprime d'une seule voix sur l'UNOWAS, en particulier en ce qui concerne l'adoption d'une déclaration de la présidence sur le Bureau. Si nous y parvenons, nos efforts aideront le Représentant spécial du Secrétaire général à s'acquitter de son mandat s'agissant de fournir une aide à la région. En fin de compte, la poursuite de l'appui du Conseil à l'UNOWAS est primordiale pour le bien-être, la prospérité et la paix des générations actuelles et futures dans la région.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Représentant spécial Simão et le Président Touray de leurs exposés. La Chine félicite également M. Simão de sa nomination et continuera d'appuyer le travail du Représentant spécial.

Comme le Secrétaire général le signale dans son rapport (S/2023/490), au cours des six derniers mois, les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel ont obtenu des résultats positifs eu égard au maintien de la paix et de la stabilité et au renforcement de la coopération régionale. Dans le même temps, ils sont confrontés à de multiples défis tels que le terrorisme, la sécurité alimentaire et les changements climatiques. La communauté internationale et le Conseil de sécurité doivent fournir un appui plus constructif et ciblé. Je voudrais souligner les trois points suivants.

Premièrement, la Chine se félicite des résultats des élections organisées dans la région plus tôt cette année, notamment les élections générales au Nigéria et en Sierra Leone, le référendum constitutionnel au Mali et les élections législatives au Bénin, en Guinée-Bissau et en Mauritanie. Le bon déroulement de ces processus politiques importants revêt une grande importance pour la consolidation de la paix et de la stabilité dans la région et dans les pays concernés. La communauté internationale et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) doivent continuer d'aider les pays de la région à renforcer la gouvernance et les capacités tout en tenant compte des contextes locaux, en promouvant la solidarité et la coopération par le dialogue et la concertation et en suivant une voie de développement conforme à leurs réalités nationales. Le Nigéria a récemment accédé à la présidence de la CEDEAO, et la Chine espère que sous la direction du Nigéria, la CEDEAO continuera de jouer un rôle actif dans la promotion du développement commun et le maintien de la sécurité commune dans la région.

Deuxièmement, la Chine félicite le Nigéria, le Mali, le Burkina Faso et les autres pays d'avoir intensifié leurs efforts en matière de lutte contre le terrorisme. Nous appuyons l'activation de la Force en attente de la CEDEAO et la réorganisation de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel. Nous espérons que les pays de la région défendront la notion de sécurité commune et promouvront la coopération en matière de lutte contre le terrorisme, et que le Sommet extraordinaire de la CEDEAO, qui se tiendra au Nigéria le mois prochain, insufflera un nouvel élan à ce processus. Lorsque la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali aura achevé son retrait, la communauté internationale ne devra pas réduire l'aide qu'elle fournit au Mali et aux pays de la région en matière de lutte contre le terrorisme, mais au contraire renforcer son appui sur les plans matériel, logistique et financier.

Troisièmement, compte tenu de l'évolution du paysage international, l'Afrique de l'Ouest et le Sahel reçoivent moins d'aide extérieure et éprouvent davantage de difficultés à accéder au crédit étranger. La communauté internationale, en particulier les institutions financières internationales, ne doit pas laisser d'autres crises la pousser à réduire l'aide et les investissements consacrés à la région. Au cours de ses récents sommets, la CEDEAO a appelé les pays de la région à privilégier le développement économique, la sécurité alimentaire, l'interconnectivité et le commerce intrarégional. La communauté internationale doit adapter son aide dans ces deux domaines, identifier les besoins en matière de développement dans la région et aider cette dernière à renforcer ses capacités indépendantes de développement. La Chine attache une grande importance aux problèmes que rencontrent les pays du Sahel en raison

des changements climatiques. Il convient de souligner que les déficits de financement et l'absence d'accès aux technologies sont les difficultés principales que rencontrent les pays de la région en matière d'action climatique. La communauté internationale, en particulier les pays développés, doit traduire ses engagements politiques par des mesures concrètes et jouer un rôle directeur et exemplaire en fournissant une aide aux pays de la région.

La Chine s'est toujours tenue solidement aux côtés de ses amis, partenaires et frères et sœurs de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Nous entretenons des relations de longue date avec la région et fournissons une aide politique, économique et social considérable par les canaux bilatéraux et multilatéraux. Nous sommes prêts à coopérer avec la communauté internationale pour apporter de nouvelles contributions au maintien de la paix et de la stabilité régionales et à la promotion du développement et de la prospérité dans la région.

M^me^ Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Je souhaite la bienvenue à M. Leonardo Simão, en sa qualité de Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, et je le remercie, ainsi que M. Touray, Président de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de leurs exposés instructifs. Je remercie également la Commission de consolidation de la paix de son avis écrit.

Le Japon apprécie vivement le travail du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), sa contribution active aux processus démocratiques aux niveaux régional, sous-régional et national et sa coordination continue avec le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, fondée sur la reconnaissance que les problèmes qui touchent l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale sont interconnectés.

Je souhaite aborder aujourd'hui deux problèmes pressants auxquels la région est confrontée. Le premier est la nécessité de rétablir et de maintenir une gouvernance légitime et démocratique. Nous nous félicitons de la tenue de plusieurs élections cette année dans la région et espérons que les prochaines élections seront pacifiques, inclusives et transparentes. Si la plupart des scrutins organisés cette année se sont déroulés dans le calme, tous n'ont pas été exempts de controverses. Dans tout processus démocratique véritablement inclusif, les candidats de l'opposition ne peuvent être emprisonnés ou empêchés de se présenter. L'ensemble des participants doit s'abstenir de tout discours incendiaire et de toute accusation, et des mesures adéquates doivent être prises pour lutter contre la mésinformation et la désinformation.

En outre, le Japon rappelle l'importance d'un retour à l'ordre constitutionnel. Il demande au Mali de continuer à tout mettre en œuvre pour organiser des élections selon les termes convenus avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, et encourage l'UNOWAS et l'équipe de pays des Nations Unies à accompagner le Mali. Dans ce contexte, le Japon se félicite des contributions apportées par les partenaires régionaux. Nous espérons aussi que les transitions politiques en Guinée et au Burkina Faso évolueront dans le bon sens. Il ne peut y avoir de sécurité sans une gouvernance responsable et inclusive.

Cela m'amène à mon deuxième point. Les conditions de sécurité au Sahel continuent de se dégrader, en particulier au Mali et au Burkina Faso. À cet égard, il est regrettable que la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali doive se retirer au terme d'une décennie de travail dévoué, malgré les nombreux défis auxquels le Mali et la région continuent d'être confrontés. Nous insistons sur la nécessité de respecter les droits humains dans toutes les opérations de sécurité, et nous exhortons les autorités de transition maliennes à agir en coordination avec leurs voisins et avec les partenaires régionaux afin d'éviter un vide sécuritaire. Une stratégie de sécurité collective, globale et transnationale est nécessaire pour lutter contre les extrémistes violents et les terroristes, dont les activités s'étendent par-delà les frontières. En outre, il ne faut pas oublier que la détérioration des conditions de sécurité au Sahel a des répercussions négatives dans les pays voisins, y compris dans plusieurs pays côtiers du golfe de Guinée.

L'insécurité persistante a accru les besoins humanitaires déjà considérables, entraînant une insécurité alimentaire généralisée, des déplacements de population et des fermetures d'écoles, ainsi que viennent de nous le dire les intervenants. Qui plus est, la dégradation de l'environnement et les changements climatiques ont des conséquences très préoccupantes. Pour faire face à ces défis et garantir la paix et la stabilité à long terme, il convient de placer les populations au centre des efforts et de leur donner un sentiment d'appropriation, et les gouvernements doivent mettre en place des institutions solides et robustes pour veiller à leur bien-être. Conscient de l'importance de la sécurité humaine, le Japon fournit depuis longtemps une aide au développement et au renforcement des institutions dans la région.

Je conclurai en réaffirmant notre détermination à continuer de collaborer avec les parties prenantes bilatérales, régionales et internationales pour garantir la stabilité et la prospérité de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Leonardo Santos Simão de son exposé de ce matin et le félicite de sa récente nomination en tant que Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). Nous lui souhaitons plein succès dans ses fonctions. Nous remercions également le Secrétaire général de son rapport (S/2023/490) , qui décrit en détail l'évolution de la situation dans la région, ainsi que M. Omar Alieu Touray, Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de son exposé très intéressant.

Nous voudrions souligner trois grands points.

Premièrement, nous nous redisons convaincus qu'un cadre institutionnel solide et stable est la clef pour améliorer les conditions de vie des populations et s'attaquer aux causes profondes de la violence. À cet égard, nous félicitons les pays de la région qui ont pris des mesures importantes pour consolider leurs processus et leurs institutions démocratiques en organisant des élections au cours des derniers mois, en particulier le Nigéria, la Sierra Leone, le Bénin, la Guinée-Bissau et la Mauritanie. Nous espérons également que les élections qui se tiendront en Côte d'Ivoire, au Libéria et au Togo se dérouleront de manière pacifique et transparente. Nous saluons les efforts que déploie la CEDEAO, avec l'appui de l'ONU, afin de rétablir l'ordre constitutionnel au Burkina Faso, en Guinée et au Mali, et nous appelons une nouvelle fois au respect des engagements pris et des calendriers établis à cet effet.

Deuxièmement, nous exprimons notre préoccupation face à la détérioration des conditions de sécurité dans le centre du Sahel, en particulier au Burkina Faso et au Mali, et au danger que continue de poser l'expansion de la violence terroriste vers le sud. L'Équateur exprime sa solidarité avec les victimes de violences et condamne une fois de plus sans ambiguïté tous les actes terroristes, tout en rappelant que les mesures prises par les États pour lutter contre ce fléau doivent être fondées sur le respect des obligations qui leur incombent en vertu du droit international, du droit international humanitaire, du droit des réfugiés et du droit des droits de l'homme. En outre, nous appelons une nouvelle fois les pays de la région à intensifier leur coopération dans la lutte contre le terrorisme, et nous saluons les efforts déployés à cet égard, y compris dans le cadre de l'Initiative d'Accra.

Enfin troisièmement, je voudrais évoquer les conséquences humanitaires de l'insécurité, qui touchent de manière disproportionnée les groupes les plus vulnérables de la société, à savoir les femmes, les jeunes, les enfants et les personnes âgées. L'insécurité alimentaire, qui toucherait quelque 21,8 millions de personnes dans la région, est particulièrement préoccupante. Les efforts déployés par l'UNOWAS pour atténuer les souffrances des personnes touchées représentent une mesure très importante pour mettre fin au cercle vicieux du mécontentement et de la violence. À cet égard, il est essentiel de poursuivre le travail de coordination entre les gouvernements et le système des Nations Unies, tout en tenant compte de l'ensemble des facteurs interdépendants qui pèsent sur la région. C'est pourquoi je salue les contributions que la Commission de consolidation de la paix a soumises au Conseil de sécurité, et j'encourage tous les membres à les prendre en considération.

M^me^ Gatt (Malte) (*parle en anglais*) : Je saisis cette occasion pour féliciter M. Simão, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), de ses nouvelles fonctions, et je le remercie de son exposé. Je tiens également à remercier son prédécesseur, M. Mahamat Saleh Annadif, du travail qu'il a accompli, ainsi que la Représentante spéciale adjointe, Mme Biha, d'avoir assuré la continuité des travaux au cours de ces derniers mois. Je remercie aussi M. Omar Alieu Touray, Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de son exposé éclairant, et la Commission de consolidation de la paix de son avis écrit.

L'année 2023 est déterminante pour la démocratie en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Malte se félicite des élections organisées récemment dans la région, lesquelles représentent un pas dans la bonne direction, celle de la démocratie et d'une paix durable. Nous saluons les bons offices de l'UNOWAS, y compris le dialogue établi avec les dirigeants. La représentation accrue des femmes aux postes de conseillers municipaux et de maires en Gambie, la proportion la plus élevée jamais atteinte de femmes à l'Assemblée nationale du Bénin, l'augmentation du nombre de femmes dans les organes parlementaires en Mauritanie et l'application d'un quota relatif à la représentation des femmes au Libéria sont autant de réalisations dont il convient de se féliciter. Toutefois, nous notons également avec inquiétude les revers enregistrés en matière de représentation des femmes et de leur participation à la vie politique au Nigéria, où le nombre de femmes siégeant à l'Assemblée nationale a diminué de 19 %. En outre, les attaques dirigées contre des défenseurs des droits humains et contre l'espace civique et politique continuent de restreindre le droit d'opinion et d'expression, et nous exhortons vivement les autorités de la région à redoubler d'efforts à cet égard.

Malte plaide en faveur d'une approche globale pour décourager toute propagation des violences dans la région en s'attaquant aux causes profondes de l'extrémisme violent et des conflits. L'éducation, les droits humains, le développement durable, la justice et l'état de droit doivent aller de pair avec les opérations de lutte contre le terrorisme. Nous déplorons les violations du droit international humanitaire et des droits humains commises dans le cadre de la lutte antiterroriste, et nous demandons instamment que les violations présumées fassent l'objet d'enquêtes approfondies afin d'amener les responsables à répondre de leurs actes.

Nous souhaitons en particulier exprimer notre inquiétude face aux conditions de sécurité au Mali. Le retrait de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali comporte des risques potentiels pour le Mali et ses voisins. Nous réitérons notre appel pour que la protection des civils soit garantie conformément au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme.

Les parties prenantes compétentes doivent mettre l'accent sur les besoins des enfants et sur la réponse humanitaire, à la lumière des graves violations commises contre eux. Nous attendons avec intérêt de discuter de la manière dont le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel pourrait éventuellement combler ce fossé, à la suite de cette évolution. De plus, nous prenons note de la création du groupe de travail présidentiel de la CEDEAO qui a pour but d'approfondir les réflexions sur le retrait et les défis à venir en matière de sécurité.

Malte félicite la CEDEAO, les membres de l'Initiative d'Accra et d'autres organisations régionales pour le rôle qu'ils jouent dans la gestion de ces défis, et encourage vivement les pays de la région à coopérer pleinement. Nous félicitons également l'UNOWAS de sa collaboration avec ONU-Femmes et d'autres organisations, afin de faire avancer les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité dans la région. Malte demeure extrêmement préoccupée par la situation humanitaire désastreuse qui prévaut dans la région, en particulier au Sahel : comparé à la période précédente, des millions de personnes de plus ont besoin d'une assistance humanitaire pour la période considérée, et la plupart d'entre elles devraient se trouver en situation d'insécurité alimentaire grave en raison de l'envolée des prix des denrées alimentaires sous l'effet de la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine.

La région étant fortement touchée par les changements climatiques, nous continuons de soutenir l'UNOWAS dans son plaidoyer en faveur des meilleures pratiques en matière de résilience et d'adaptation aux changements climatiques sur le terrain et dans la promotion de la vulgarisation de ces pratiques au sein des communautés locales. Sur ce point, nous espérons que le Conseil parviendra à un accord sur une déclaration de la présidence qui reflète véritablement la situation sur le terrain.

Pour conclure, nous attendons avec intérêt les recommandations du Groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel, dirigé par M. Issoufou, tout en réaffirmant notre appui résolu au Représentant spécial du Secrétaire général, à l'UNOWAS et aux organisations régionales. La paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel doivent rester au centre de nos efforts.

M. Spasse (Albanie) (*parle en anglais*) : L'Albanie s'associe aux autres pays pour féliciter M. Simão de sa nomination comme Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. Je l'assure du plein appui de ma délégation et j'appelle toutes les parties prenantes à coopérer de manière constructive avec lui pour relever les défis complexes de la région. Nous nous félicitons de la présence du Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), M. Touray, et le remercions de ses précieuses réflexions.

La situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel reste un problème urgent, qui présente des aspects politiques, sécuritaires et humanitaires. À cet égard, je voudrais faire trois observations.

Premièrement, sur le plan politique, nous nous félicitons de la tenue d'élections dans plusieurs pays, ce qui favorise la consolidation des processus démocratiques. Toutefois, le rétrécissement de l'espace civique et politique continue de nous préoccuper. L'Albanie souligne l'importance d'un dialogue politique inclusif et de la recherche d'un consensus entre toutes les parties prenantes afin de maintenir les progrès réalisés jusqu'à présent.

Nous sommes préoccupés par la sous-représentation constante des femmes dans les processus politiques et appelons les gouvernements et les partis politiques à donner la priorité à l'autonomisation des femmes à travers la législation et la mise en œuvre effective des mécanismes établis. À cet égard, nous saluons les mesures prises par le Bénin et le Libéria en vue d'accroître la représentation des femmes dans leurs parlements respectifs.

En outre, le rôle de médiateur que joue la CEDEAO dans les transitions politiques reste crucial. Nous exhortons les autorités de transition à renforcer la coopération et à avancer dans la réalisation des objectifs restants afin de garantir un retour à l'ordre constitutionnel dans les délais convenus.

L'Albanie se félicite de l'avis émis par la Commission de consolidation de la paix le 20 juillet, dans lequel elle souligne la nécessité de s'attaquer d'urgence aux causes profondes des conflits dans la région en garantissant la consolidation démocratique et la bonne gouvernance, l'état de droit, le respect des droits humains, l'égalité des genres, le développement durable et l'inclusion de la société civile.

Deuxièmement, les conditions de sécurité sont de plus en plus précaires, en raison de l'expansion du terrorisme, de la criminalité transnationale organisée, des violences intercommunautaires et des flux financiers illicites. Les groupes extrémistes violents au Mali et au Burkina Faso continuent de prendre pour cible les infrastructures militaires et civiles, ce qui entraîne de graves violations des droits humains. Comme l'a signalé le Secrétaire général, les violations commises contre des populations civiles dans le cadre des opérations de lutte contre le terrorisme restent très préoccupantes. Il est décevant de constater qu'environ 10 000 écoles au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigéria ont été fermées ou ne peuvent plus fonctionner à cause de la violence. Les femmes et les filles sont les plus vulnérables face aux violences sexuelles et aux enlèvements.

Nous appelons les États d'Afrique de l'Ouest et du Sahel à renforcer la coopération transfrontière, en collaborant avec l'ONU, l'Union africaine, la CEDEAO et le Groupe de cinq pays du Sahel, afin d'intensifier les efforts en matière de sécurité et de consolidation de la paix. Le strict respect des droits humains et du droit international humanitaire est essentiel dans toutes les activités militaires. Nous sommes préoccupés par le partenariat avec le groupe Wagner, qui constitue une menace importante pour ces principes.

Troisièmement, la situation humanitaire reste catastrophique. Le Sahel est aux prises avec l'escalade de l'insécurité alimentaire, les effets des changements climatiques et les déplacements de personnes, l'aide humanitaire atteignant des niveaux sans précédent.

L'Albanie appelle de ses vœux une démarche globale qui permette de relever les défis multiformes auxquels la région est confrontée, et qui tienne compte du lien entre sécurité, gouvernance et développement. De plus, nous soulignons la nécessité de faire face aux effets néfastes des changements climatiques et à ses répercussions sur la sécurité régionale. À cet égard, nous appelons les membres du Conseil à collaborer de manière constructive en vue de l'adoption de la déclaration de la présidence et à démontrer leur attachement collectif à la région.

Pour terminer, je voudrais exprimer notre détermination à instaurer la paix et la stabilité dans la région du Sahel. Nous félicitons la CEDEAO de ses efforts inlassables et de sa coopération avec les États pour renforcer la bonne gouvernance et l'état de droit, et nous attendons avec intérêt les recommandations du Groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel.

M^me^ Broadhurst Estival (France) : Je félicite le Représentant spécial Leonardo Santos Simão pour sa nomination et le remercie pour son intervention. Je lui souhaite plein succès dans l'exercice de son mandat. Il peut compter sur le plein soutien de la France. Je salue également la participation du Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Omar Alieu Touray, à cette séance.

Je souhaite tout d'abord évoquer le renforcement de la démocratie dans la région. La France salue les décisions exemplaires de chefs d'État qui ont fait le choix courageux de l'alternance politique, à l'instar de Mahamadou Issoufou et Muhammadu Buhari. La France salue également la décision du Président Macky Sall de ne pas se porter candidat à la prochaine élection présidentielle. Le Sénégal démontre ainsi à nouveau la solidité de sa longue tradition démocratique.

La France félicite aussi le Président Bola Tinubu, qui exerce la présidence de la CEDEAO depuis quelques jours. Nous lui souhaitons plein succès dans ses efforts pour la paix dans la région, dans la continuité du bilan remarquable du Président Úmaro Sissoco Embaló.

La France encourage le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel à poursuivre son action en appui de la CEDEAO pour que cette dynamique positive se poursuive dans toute la région. Les élections doivent se tenir dans un climat propice au dialogue qui permette la participation et la libre expression de tous, en particulier les femmes, les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme. Cela est particulièrement important dans les pays où l'ordre constitutionnel a été rompu. Je pense au Burkina Faso, à la Guinée et au Mali qui doivent achever leur processus de transition et tenir des élections crédibles dans les délais qui ont été agréés avec la CEDEAO.

Mon deuxième message porte sur la sécurité. La France reste engagée aux côtés des pays de la région dans la lutte contre le terrorisme et dans le renforcement de la sécurité maritime.

Nous avons suivi avec attention le sommet de la CEDEAO du 9 juillet dernier, lors duquel les chefs d'état ont décidé de mettre en place un groupe de travail présidentiel

composé du Bénin, de la Guinée-Bissau et du Nigéria pour approfondir les réflexions sur les conséquences de la fin de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, notamment sur le plan sécuritaire. Nous partageons l'importance qu'ils accordent à un retrait en bon ordre et en sécurité des Casques bleus, qui sont issus pour près de la moitié des pays de la CEDEAO, et à la nécessaire coopération du Mali avec l'Organisation des Nations Unies pour y parvenir.

La France se félicite que les chefs d'État aient également demandé un rapport sur la présence d'armées privées étrangères dans la région. Nous partageons leur conviction que les mercenaires de Wagner représentent une menace hautement déstabilisatrice. Je pense aux graves violations des droits de l'homme dont ils se rendent coupables sous couvert de lutte contre le terrorisme. Je pense à leur stratégie bien connue de pillage des ressources à l'échelle du continent africain. Je pense enfin et surtout à l'incompatibilité de ce modèle avec des institutions démocratiques garantes de l'état de droit.

Au contraire, comme le Conseil le sait, la France, aux côtés de l'Union européenne, soutient de longue date les initiatives des pays de la région pour assurer leur propre sécurité. Je pense à l'Initiative d'Accra, ou à la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel. Avec ses partenaires européens, la France s'engage aussi à faire plus pour soutenir les États côtiers du golfe de Guinée dans le contexte de l'expansion de la menace terroriste venue du Sahel.

La France sera à l'écoute des conclusions du sommet extraordinaire de la CEDEAO, qui est prévu le mois prochain au Nigéria, ainsi que des recommandations du Groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel, de l'ancien Président du Niger, M. Mahamadou Issoufou. Il est urgent de soutenir les initiatives régionales et de leur permettre de bénéficier de financements onusiens. C'est indispensable, non seulement pour la région, mais pour notre sécurité à tous.

M^me^ Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), M. Leonardo Simão, ainsi que le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), M. Omar Touray.

Le Chef de l'UNOWAS et son équipe sont confrontés à des tâches vraiment difficiles, en particulier au vu de la situation actuelle dans la région sahélo-saharienne. Je voudrais, à l'entame de mon propos, exprimer notre appui à M. Simão et à l'entité qu'il dirige, et lui souhaiter plein succès dans ses nouvelles fonctions. Nous pensons que les principaux objectifs de l'UNOWAS sont de garantir la diplomatie préventive, les bons offices et la médiation dans le règlement des conflits, tant au sein des différents pays africains qu'entre eux. Nous saluons la coopération de M. Simão avec les pays de la région, ainsi que la priorité qu'il s'est fixée, à savoir conjuguer les efforts des pays de la région pour faire face aux défis communs.

La situation dans la région sahélo-saharienne et en Afrique de l'Ouest reste difficile, notamment sur le plan de la sécurité. Ce problème est considéré comme une priorité par la majorité des pays de la région. L'épicentre des tensions reste les régions frontalières du Mali, du Burkina Faso et du Niger, où les activités des combattants de l'État islamique du Grand Sahara et du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans s'intensifient. Les activités subversives des cellules de Boko Haram et de la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » exacerbent une situation déjà difficile dans les pays du bassin du lac Tchad. La situation demeure très inquiétante au Burkina Faso et au Tchad où, du fait de la déstabilisation du Soudan, l'afflux de réfugiés s'est considérablement accru, ce qui aggrave les problèmes intérieurs. Des manifestations d'activités terroristes sont également observées dans les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest, à savoir le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Togo.

La situation humanitaire est extrêmement difficile. Le nombre de déplacés dans le Sahel, tel qu'indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2023/490), s'élève à plus de 6 millions de personnes. Quelque 37 millions de personnes dans la région ont besoin d'une aide humanitaire sous une forme ou une autre. Il est clair que les États de la région doivent renforcer leur aide afin de venir à bout des conséquences humanitaires de l'instabilité.

De toute évidence, les efforts déployés par les pays de l'Union européenne pour contribuer à la stabilisation du Sahel n'ont pas été couronnés de succès. Au contraire, la cessation unilatérale des activités de l'opération française Barkhane et du groupement de forces Takuba de l'Union européenne au Mali, puis dans l'ensemble de la région saharo-sahélienne, n'a fait qu'entraîner une intensification des menaces terroristes dans la région. Les répercussions de la campagne menée en Libye par les pays occidentaux, en violation des décisions du Conseil de sécurité, continuent de se faire sentir. Malgré tout cela, les pays occidentaux continuent de s'ingérer dans les affaires intérieures des pays du Sahel sur tous les fronts. Les propos tenus par la représentante de la France, selon lesquels quelqu'un pille les ressources africaines, sont totalement inadmissibles, compte tenu en particulier du passé colonialiste de la

France dans la région, et compte tenu du fait que le bien-être de nombreux pays européens, y compris la France, a dépendu précisément du pillage de ces ressources.

La situation de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) après 10 ans d'activité au Mali est complexe. Nous avons compris la décision des autorités de transition de la République du Mali, annoncée à la séance du Conseil de sécurité du 16 juin dernier (voir S/PV.9350), d'assurer de manière indépendante la sûreté et la sécurité de la population dans leur pays, en demandant le retrait de la MINUSMA, dont le mandat a expiré à la fin du mois de juin. Nous pensons que les décisions concernant les tâches politiques qui seront transférées de la Mission à l'UNOWAS doivent être prises en étroite concertation avec Bamako. Les autorités maliennes continuent de tout mettre en œuvre pour rétablir l'ordre constitutionnel dans le pays, conformément aux modalités fixées par la CEDEAO. Ainsi, le 18 juin dernier, un référendum sur une nouvelle constitution a été organisé. Des préparatifs sont en cours en vue de la mise en œuvre d'autres éléments du cycle électoral convenu.

Nous prenons également note des élections qui ont eu lieu dans un certain nombre d'autres pays de la région. Le respect des normes démocratiques en Afrique de l'Ouest et au Sahel dépend largement des conditions de sécurité dans la région. La stabilisation de la situation dans cette région dépend elle-même de la situation au Mali, dont les autorités ont redoublé d'efforts, au début de l'année, pour lutter contre les groupes armés illégaux, et ont déjà obtenu certains succès à cet égard. De toute évidence, compte tenu de l'aggravation de la menace terroriste, nous devons aider concrètement les Maliens et non entraver leurs efforts.

Nous saluons les décisions des dirigeants de la CEDEAO de nouer une coopération avec les pays en période de transition. Nous saluons également les visites prévues du Président du Bénin au Mali, au Burkina Faso et en Guinée. Nous ne doutons pas qu'un dialogue équitable et respectueux, sous l'égide de la CEDEAO, permettra d'aplanir les divergences, de rétablir la confiance et de promouvoir la coopération dans la région. Nous appelons les pays extérieurs à la région à faciliter ces contacts et à s'abstenir de prendre des mesures susceptibles de compromettre ce processus. Je pense avant tout aux retombées, dans cette région déjà instable, des frictions géopolitiques liées à la posture hautement territoriale des pays occidentaux à l'égard du développement de la coopération entre les États de la région et la Fédération de Russie. Par principe, nous estimons que le rôle principal dans le maintien de la paix et de la sécurité dans la région revient aux États de la région et que la communauté internationale doit fournir à ces États une assistance concrète à cette fin.

La Fédération de Russie continuera à participer de manière constructive, notamment en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, aux efforts collectifs visant à préserver la sécurité dans la région sahélo-saharienne et en Afrique de l'Ouest, en mettant l'accent sur la mise en œuvre du principe des solutions africaines aux problèmes africains. Nous continuerons à apporter un appui bilatéral aux États de ce continent, notamment en renforçant les capacités militaires des forces armées, en formant le personnel militaire et les forces de l'ordre et en fournissant une assistance de nature humanitaire. Tout ce qui précède est parfaitement conforme aux normes juridiques internationales applicables et est salué par les pays de la région.

M. Moretti (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, M. Leonardo Simão, et le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), M. Omar Touray, de leurs exposés et de l'action qu'ils mènent en faveur de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Au nom du Brésil, je souhaite à M. Simão plein succès dans ses nouvelles fonctions et l'assure de l'appui de mon gouvernement.

Nous avons examiné attentivement le dernier rapport en date du Secrétaire général sur la situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel (S/2023/490). Pays profondément attaché à la prévention et au règlement pacifique des conflits, nous saluons les efforts déployés par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) pour favoriser la diplomatie préventive, user de ses bons offices et promouvoir la médiation et la facilitation politiques dans la région. Nous saluons également l'accent mis par le Bureau sur les partenariats avec des organisations régionales et sous-régionales telles que l'Union africaine, la CEDEAO et la Banque africaine de développement. Le Brésil appuie et encourage sans réserve cette approche, car elle pourrait permettre des synergies indispensables et rend possible le fait d'apporter des solutions africaines aux problèmes africains.

Après avoir examiné d'un peu plus près les informations figurant dans le rapport, nous appelons l'attention du Conseil sur trois domaines clefs.

Premièrement, le Brésil se félicite de la résilience de la gouvernance démocratique qui se manifeste dans plusieurs pays de la région, ainsi que du bon déroulement des élections. La participation politique dans le respect de l'état de droit est primordiale.

Deuxièmement, cependant, nous nous faisons l'écho des préoccupations exprimées concernant le rétrécissement de l'espace politique dans certains pays de la région. La détérioration des conditions de sécurité causée par la persistance du terrorisme est également très inquiétante et nous rappelle la nécessité de déployer des efforts à long terme, globaux et bien coordonnés pour combattre et vaincre ce fléau de manière durable. Le Conseil de sécurité doit appuyer ces efforts. Dans le même temps, il est encourageant de constater des améliorations dans la région du bassin du lac Tchad et en ce qui concerne la sûreté maritime dans le golfe de Guinée. En tant que membre fondateur de la zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud, le Brésil attache une grande importance à la sécurité dans le golfe de Guinée et cherche à y contribuer. Nous sommes prêts à intensifier notre appui aux efforts de lutte contre la piraterie, notamment en soutenant la coopération entre les marines de la région et en renforçant l'architecture de Yaoundé.

Troisièmement, nous sommes préoccupés par la crise humanitaire persistante dans plusieurs parties de la région, marquée par la violence, les déplacements et l'insécurité alimentaire. Le chiffre de 6,3 millions de personnes déplacées est effarant. Pour faire face à cette situation critique, il est nécessaire que tous les pays concernés de la région unissent leurs forces, avec l'appui de la communauté internationale et conformément à la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

Pour terminer, le Brésil réaffirme son plein appui à l'UNOWAS, qui accomplit un travail crucial dans sa vaste zone d'opérations. Nous restons disposés à travailler aux côtés de tous les membres du Conseil de sécurité pour aider la région à œuvrer en faveur de la paix, de la stabilité et du développement durable dans tous les pays qui la composent.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Royaume-Uni.

Je tiens tout d'abord à féliciter le Représentant spécial Simão pour sa nomination et à le remercier, ainsi que le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), M. Touray, de leurs exposés. Je ferai trois observations, axées sur la démocratie, la sécurité et les questions humanitaires.

Premièrement, bien qu'il se félicite des progrès démocratiques réalisés dans certaines parties de la région, le Royaume-Uni s'inquiète de l'incertitude démocratique et du rétrécissement de l'espace civique dans certains pays. Les progrès sur la voie du rétablissement de gouvernements constitutionnels au Mali, au Burkina Faso et en Guinée sont trop lents. Nous devons, à titre collectif, redoubler d'efforts pour obliger les gouvernements de transition à respecter les calendriers électoraux. Nous exhortons le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) à continuer d'appuyer les pays dans la conduite d'élections libres et régulières, et notons avec inquiétude les récentes irrégularités électorales constatées en Sierra Leone.

Deuxièmement, nous restons préoccupés par la détérioration des conditions de sécurité et l'instabilité dans la région du Sahel, y compris par le risque de voir cette instabilité s'étendre aux États côtiers. Nous attendons avec intérêt le prochain plan de transition du Secrétaire général pour la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, notamment en ce qui concerne la manière dont l'UNOWAS peut appuyer la transition dans le pays et l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali.

Le Royaume-Uni reste attaché à la protection des droits des civils. C'est pourquoi nous sommes préoccupés par les dégâts causés par le groupe mercenaire russe Wagner dans toute la région. Ses antécédents prouvent qu'il n'a pas apporté la sécurité à long terme et qu'il en est en réalité incapable. Du Mali à l'Ukraine, et même en Russie, le groupe Wagner n'a rien à offrir si ce n'est le chaos et la destruction, et ce sont les civils qui en souffrent le plus. Maintenant que le Président Poutine a reconnu que le groupe Wagner est financé par l'État russe, après des années de déni, nous appelons la Russie à faire en sorte que les auteurs d'atteintes aux droits humains, de viols et de meurtres soient amenés à répondre de leurs actes.

Nous nous félicitons du renforcement de la coordination régionale en matière de sécurité, notamment dans le cadre de l'Initiative d'Accra. Nous encourageons les efforts qui apportent un soutien coordonné et ciblé, y compris ceux qui complètent des initiatives régionales plus larges. Le Royaume-Uni renforce également la sécurité en Afrique par ses contributions aux efforts multilatéraux de maintien de la paix et de prévention des conflits, par ses partenariats bilatéraux en matière de sécurité, notamment avec le Ghana et le Nigéria, et par son financement bilatéral de l'aide humanitaire et du développement.

Troisièmement, la situation humanitaire au Sahel reste désastreuse, avec notamment des poches de famine au Burkina Faso. Il est indispensable de veiller à ce que les acteurs humanitaires disposent d'un accès sûr et sans entrave. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, les défis en matière d'aide humanitaire et de sécurité sont exacerbés par les changements climatiques.

Enfin, nous nous réjouissons à la perspective de continuer à travailler en partenariat avec l'UNOWAS et la CEDEAO pour aider à relever ces défis régionaux complexes et à instaurer la paix et la sécurité dans la région. Nous nous joignons aux autres membres pour appeler à l'adoption d'une déclaration de la présidence du Conseil de sécurité afin d'étayer notre appui à la mission de l'UNOWAS.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 35.